

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Les ordinations : Communication officielle. — IV Ordination. — V Correspondance romaine. — VI L'Hôpital Saint-Paul : communication officielle de l'archevêché. — VII Académie Saint-Louis-de-Gonzague : noces d'argent. — VIII La force du Rosaire. — IX Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie : élections. — X Nouveaux décrets. — XI L'ordo de 1906. — XII Prières des Quarante-Heures.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 29 octobre

Fête de la Toussaint, jeûne de la vigile, commémoration des défunts, (1) premier vendredi du mois et, dans le diocèse de Joliette, fête de S. Charles-Borromée, titulaire de la cathédrale.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 5 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Hubert et de Saint-Charles (Montréal et Lachenaie).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Mayo).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Mastigouche).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Malachie (Melbourne) et de Saint-Charles (Garthbay).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Malachie (Ormstown).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Leslie).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Cathédrale).
J. S.

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 10 7 ans et 7 quarantaines d'indulgences chaque jour ; 90 une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

LES ORDINATIONS

Communication officielle

Il y aura ordination à la cathédrale à 7 heures du matin le 28 octobre, le 29 octobre et le 1er novembre.

Nous prions très respectueusement tous les supérieurs des communautés religieuses de vouloir bien prendre note de ce fait, et de préparer pour cette époque leurs ordinands, afin de ne pas trop multiplier les « extra tempora ».

Nous nous permettons aussi de rappeler à ceux qui présentent des candidats pour recevoir la tonsure ou l'un ou l'autre des ordres moindres ou sacrés, de vouloir bien remettre à la chancellerie, plusieurs jours avant l'ordination, les différentes pièces requises.

Par ordre.

ORDINATION

DIMANCHE, le 15 octobre, Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait les ordinations suivantes, dans la chapelle des Carmélites.

Tonsurés

Pour la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur : FF. A. Caron, A. Delisle, J. MacDougald, J. Morin, R. Ménard ;

Pour l'Ordre des Frères Mineurs : Fr. Aurélien.

Minorés

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Fr. Félix.

Prêtres

Pour le diocèse de Sherbrooke : M. l'abbé P.-E.-A. Brouillet ;

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Fr. Cyrille.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 2 octobre 1905.

HIER une petite église vient de se rouvrir à Rome, après quatre ans de fermeture ; c'est l'église *dell' Angelo Custode*, au Tritone. Depuis longtemps elle menaçait ruine, et ne voulant se décider à faire les réparations nécessaires, ne pouvant cependant la laisser ouverte de crainte d'accident, le *Fondo per il culto* s'était borné à la fermer. Cela aurait pu durer toujours. Mais la confrérie à qui jadis elle appartenait et en avait ce que l'on appelle l'*ufficiatura*, insista et menaça même le *Fondo per il culto* d'un procès s'il ne mettait pas la main aux réparations. Celles-ci se firent avec une sage lenteur ; mais, comme tout a une fin, même à Rome, elles ont été terminées, et pour la fête du titulaire de l'église, l'Ange-Gardien, elle a été réouverte au public.

— Il y avait à Rome plusieurs églises dédiées aux anges. Une des plus célèbres, durant le moyen-âge, était celle édifiée sur le sommet du château Saint-Ange et qui pour cela était communément appelée *San Angelo inter nubes*, pour indiquer sa position élevée qui la faisait paraître au milieu des nuages. Elle n'existe plus, ainsi que les églises de *San Angelo in Janiculo* et *San Angelo in Augusta* près du mausolée d'Auguste. Nous en avons une qui s'appelait *San Angelo de Micinellis*, du nom de la famille qui la fonda. Elle a changé plus tard de nom et se trouve être l'église de *San Giuliano in Bianchi*, près du Mont *Giordano*. Deux autres existent encore. Celle de *San Angelo in Pescheria*, ou *in foro piscium*, appelée aussi du portique d'Octavie ; un chapitre lui est attaché, c'est aussi une diaconie. Le jour de la Pentecôte, 1347, Cola di Rienzo, après avoir entendu la messe dans cette église, en sortit armé de pied en cap pour fonder sa république. Et près du château Saint-Ange, nous trouvons *San Angelo al Corridoio*, nom qui lui est venu postérieurement de sa proximité au grand ambulacre (*corridoio*) qu'Alexandre VI construisit pour unir le château au Vatican.

— L'église de l'*Angelo Custode*, de l'Ange-Gardien, est au contraire de fondation toute récente ; car elle ne remonte qu'à la moitié du

XVII^e siècle. Sur la façade on voit un bas-relief en stuc, qui représente un ange préservant un enfant qu'il tient par la main d'un serpent qui veut l'assaillir et symbolise le démon. Cette église est une coupole circulaire que l'on a dû renforcer par des cercles de fer, car son poids allait entraîner la ruine de l'édifice. Elle n'a que trois autels, un au centre, l'autel-majeur, dessiné par Rainaldi, en 1681, et deux autres à droite et à gauche. Près de la porte est le tombeau de Francesco Solari (1674).

— Ce qui rend cette église chère aux Français, c'est qu'elle est maintenant confiée à une communauté française, les Pères de Betharram, qui chassés de France, sont allés dans le Brésil où ils avaient déjà de florissants collègues qu'ils n'auront qu'à développer, en même temps qu'ils feront du ministère paroissial. Suivant le mouvement qui porte tous les religieux à avoir de leurs représentants auprès du Saint-Siège, ils ont installé leur procure générale dans l'église de l'*Angelo Custode* et ont pour une grosse part contribué aux dépenses de sa restauration.

— Il n'y a pas à s'illusionner sur les projets du gouvernement français. Les discours qui viennent d'être prononcés à Saint-Etienne, dans la réunion des députés du bloc, sont significatifs ; mais même sans tenir compte de ces données officielles, voici une anecdote toute récente et dont je puis garantir l'authenticité. C'est un fragment de dialogue entre un sénateur de droite et un sénateur du bloc. Le second dit au premier : " Nous voulons absolument que la loi de séparation entre en vigueur au premier janvier. Nous savons que vous voulez faire de l'obstruction ; mais nous avons décidé, pour ne pas prolonger une discussion inutile, de ne pas vous répondre. Voyant que vous parlez dans le désert, que vous ne trouvez pas devant vous un adversaire, vous finirez par vous taire. Ce n'est point que la loi telle qu'elle est nous plaise, loin de là. Nous la trouvons beaucoup trop douce pour l'Eglise. Mais il faut d'abord la voter, puis nous aurons bien facilement les moyens de l'amender en la portant au point où nous désirons la voir. " Voilà exactement la situation.

— Le remède ? Un seul semble s'imposer : lutter pour la liberté de l'Eglise, souffrir pour elle, et au besoin, s'il le fallait, mourir pour elle.

C'est il est vrai moins commode que d'en vivre, mais c'est plus consolant pour l'âme d'un prêtre et Dieu en est davantage glorifié.

— Il se passe dans certaines régions de l'Italie des choses assez étranges bien qu'elles aient peu de retentissement à l'étranger. L'isolement, les difficultés des communications, l'accoutumance que les populations ont pour ces faits entrés si, on peut le dire, dans leurs mœurs, en est la cause. C'est pour elles tellement naturel qu'elles n'en parlent pas et qu'en-dehors du cercle restreint où ils se passent, ces faits n'ont pas d'écho. Telle est une fête de saint Dominique qui se célèbre à Cocullo et que l'on pourrait appeler la fête des serpents. En voici l'origine. Saint Dominique naquit à Foligno en 951 et entra à l'âge de 23 ans, l'an 974, dans le monastère bénédictin de Saint-Ammon où il fut reçu par l'abbé Donnose. En 980, il fut envoyé au Mont-Cassin ; mais, pressé par le désir de la vie érémitique, il s'en alla dans des lieux solitaires où Dieu manifesta la sainteté de son serviteur par de nombreux miracles qui attirèrent autour de lui une foule de personnes désireuses, soit de conseils pour leur sanctification, soit de son intercession auprès de Dieu. Il alla, toujours pour fuir le monde, dans la terre de Cocullo, au diocèse de Valva ; les miracles dont Dieu accompagnait ses pas l'y suivirent, les mêmes foules se rassemblaient autour de lui, et il résolut de passer dans un lieu encore plus solitaire. Mais les habitants le prièrent tellement de ne pas s'éloigner de ce pays sans leur laisser un gage de sa protection que, ne pouvant résister à leurs supplications, il s'enleva une dent qu'il leur donna et détacha un des fers de la mule qui le portait, leur disant que cette dent les guérirait des morsures des chiens enragés et des serpents, et qu'en faisant toucher aux animaux le fer de sa mule, ceux-ci seraient pareillement délivrés des mêmes fléaux. Passant ensuite par divers lieux, il alla à Sora où il construisit un monastère qu'il dédia à la sainte Vierge (1011) et y mourut le 22 janvier 1031 en réputation, non seulement de sainteté, mais de thaumaturge.

— Cocullo s'étant mis ainsi sous le patronage de ce saint, et ayant de ses reliques, en éprouva une protection toute spéciale. Le pays était, et l'est encore, plein de serpents ; les uns inoffensifs comme les couleuvres, les autres venimeux comme les vipères et les aspics. Or, de mémoire humaine, les habitants n'en ont jamais éprouvé

aucun mal. Les enfants prennent les serpents, venimeux ou non, jouent avec eux, les enroulent autour de leur cou, les mettent dans leur sein, couchent avec eux, sans jamais en recevoir de mal.

— Le premier jeudi de mai, il y a une grande procession où l'on porte solennellement la statue du saint qui tient dans ses mains le bâton pastoral. Quelques jours auparavant tous les enfants vont à la chasse des serpents et en ramassent le plus grand nombre possible ; puis, dès que la statue du saint est sortie de l'église, ils jettent sur elle les serpents qui s'y enroulent de la façon la plus capricieuse. Beaucoup tombent à terre, les habitants les reprennent et les rejettent sur le saint qui continue sa marche. Avant de rentrer à l'église, on reprend tous ces serpents et on les jette dans un grand feu allumé où ils périssent dans les flammes. A partir de ce moment, on ne trouve plus aucun serpent dans tout le pays jusqu'à l'année suivante. Il n'y a pas d'exemple qu'aucun des enfants qui se livrent à cette chasse et à ce jeu périlleux, sans prendre d'ailleurs aucune précaution, ait été mordu. J'ai vu des photographies prises pendant la procession et montrant la statue du saint presque entièrement couverte de ces animaux qui se roulent en volutes autour de la crosse, montent sur sa tête, tombent des manches de sa coule, se groupent autour d'un petit enfant qui est assis au pied du saint ; et c'est bien le spectacle le plus étrange que l'on puisse voir. On se croirait reporté au milieu de ces peuplades fétichistes du centre de l'Afrique, qui adorent les serpents et sont presque familiers avec eux.

— Cette fête traditionnelle attire toujours à Cocullo un grand nombre d'habitants des pays environnants. L'église est un lieu de pèlerinage très couru pour tous ceux qui sont mordus par des chiens enragés, ou ont été, en-dehors du territoire de Cocullo, victimes des morsures de serpents venimeux. Les habitants de Cocullo croient absolument à la puissance de leur protecteur, et ils en ont pour cela trop de preuves. On dira que c'est de la superstition ; je dirai que c'est une application de l'esprit de foi. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Serpentes tollent* ? Eh bien ! cette promesse se vérifie à Cocullo.

DON ALESSANDRO.

L'HOPITAL SAINT-PAUL

Communication officielle de l'archevêché

LE dimanche, 29 octobre, à 3.30 heures de l'après-midi, Mgr l'archevêque bénira solennellement le nouvel Hôpital Saint-Paul, au coin des rues Sherbrooke et Maisonneuve.

Cet hôpital, construit par l'administration de l'Hôpital Notre-Dame, comme on le sait, à la suite d'un contrat passé avec la ville de Montréal, est destiné aux maladies contagieuses, la diphtérie, la scarlatine et la rougeole, qui font hélas ! tant de ravages surtout chez les enfants.

Cette œuvre si importante, qui a déjà coûté plus de deux cent mille dollars, mérite de fixer la sympathique attention de nos concitoyens.

Mgr l'archevêque, on ne l'a pas oublié, avait cette œuvre à cœur. Sa Grandeur s'en est personnellement occupée de bien des façons. Tout en travaillant à procurer un refuge aux malheureuses victimes des maladies contagieuses, il fallait aussi leur assurer des garanties morales pour la protection de leur foi ; ces victimes de la diphtérie, de la scarlatine et de la rougeole étant le plus souvent des enfants, la garde ou la sauvegarde de leurs jeunes âmes n'en était que plus intéressante pour celui qui doit être et veut être le père de tous ses diocésains.

En d'autres termes, en bénissant l'hôpital, qui portera le nom de son saint patron, Monseigneur verra la réalisation de son pieux désir.

A l'occasion de cette bénédiction, on nous a prié d'annoncer que le dimanche 29 octobre, après la cérémonie, et les trois jours suivants y compris le jour de la Toussaint dans l'après-midi, le nouvel hôpital Saint-Paul ouvrira ses portes aux visi-

teurs. Ce sera une excellente occasion de connaître l'hôpital, puisqu'ensuite il ne sera plus ouvert qu'aux malades eux-mêmes.

On aimera sans aucun doute à visiter l'imposant édifice. On y constatera que toutes les conditions de confort et d'aménagement voulues par l'hygiène moderne ont été scrupuleusement remplies. Et alors, en se rappelant que la garde de nos malades sera confiée aux dévouées Sœurs Grises, que l'on est accoutumé de vénérer à si juste titre à l'Hôpital Notre-Dame, on se convaincra de mieux en mieux qu'il faut combattre les malheureux préjugés qui, si souvent, surtout quand il s'agit des enfants, font redouter l'hôpital des contagieux avec tant d'exagération.

Mieux que partout ailleurs, à l'Hôpital Saint-Paul, nos chers malades pourront recevoir les soins que réclame leur état. Sans compter que, ainsi isolés, ils ne seront plus, pour leur famille et pour leurs amis, une cause de contagion.

* * *

Mgr l'archevêque désire que MM. les curés lisent en chaire le communiqué qui précède et qu'ils recommandent l'œuvre de l'Hôpital Saint-Paul à leurs paroissiens.

ACADEMIE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

NOCES D'ARGENT



ÉTAIT grande fête, jeudi, le 12 octobre, à l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, rue Sherbrooke, à Montréal.

Sous l'œil bienveillant des bonnes *Mères*, les anciennes élèves s'étaient unies aux élèves actuelles, et l'on célébrait les *Noces d'argent* du *Pensionnat*.

Ce devait être et ce fut surtout une fête intime. Il serait peu séant de notre part de l'oublier en reproduisant des discours et en alignant des noms, si connus et distingués que soient ces noms, si délicats et si touchants que soient ces discours. Nous ne voulons qu'enregistrer ici un modeste écho *ad memoriam*, comme disait l'une de ces dames, se piquant de latin.

* * *

Deux mille et trois cents élèves ont passé sur les bancs de l'Académie de la rue Sherbrooke depuis vingt-cinq ans. Une cinquantaine se sont données à la vie religieuse, des centaines aux importants devoirs de l'épouse et de la mère !

On ne comprend pas toujours quel avantage c'est pour notre Canada de posséder ces nombreux et prospères couvents, que nos différentes communautés de femmes dirigent avec tant de zèle et de succès.

Celui que les Sœurs de Charité du Bon-Pasteur ont fondé près de la Maison provinciale, sur la rue Sherbrooke, il y a vingt-cinq ans, n'est pas l'un des moins prospères ni des moins distingués.

Il fallait entendre, jeudi, ces dames, toutes du meilleur monde, — redevenues un moment pensionnaires — évoquer les souvenirs émus de leur jeunesse joyeuse et célébrer les qualités de l'esprit et du cœur de leurs dévouées maîtresses !

La série des vingt-cinq années écoulées, comme dans un tableau d'ensemble, prenait corps en des reflets d'argent. Que de procédés délicats, que de dévouements discrets, que d'abnégations cachées étaient ainsi justement célébrés !

C'était à l'honneur sans doute des distinguées Religieuses du Bon-Pasteur ; n'était-ce pas aussi beaucoup à la gloire de notre ville ?

* * *

On donna l'histoire de la chère *Alma Mater*. On prononça

des noms. On salua des disparues. A Mgr l'archevêque, on exprima le respect dû au premier supérieur et père devant Dieu. A Mgr de Poglia — le *bon père*, qui pendant vingt-cinq ans a donné au pensionnat l'appui fortifiant de son zèle et de son ministère, on dit des choses très douces et très consolantes. A l'*Alma Mater* enfin, et avec quelle simplicité magnifique parceque naturelle, on dit merci !

Et tout cela, c'était facile, naturel, filial. Ce n'était pas du banal et du convenu.

* * *

Un *oratorio* de majestueuse envolée, le *Christ Rédempteur*, fut exécuté avec un rare bonheur. C'étaient des motifs empruntés à Hændel, à Schuman, à Chamlnade et à Lacome, qui se succédaient sans se confondre. Puis, se mariant avec la musique de ces maîtres, c'étaient des vers superbes, frappés à la Victor Hugo et signés par Delaporte (quelques-uns au moins), qui nous étaient dits avec une sûreté de voix et une variété d'inflexions tout simplement remarquables de naturel et de bon goût. On y parlait de l'*Eden après la chute*, de Noël, de l'*Eucharistie*... Tout s'enchaînait admirablement !

On sentait qu'une âme d'artiste avait inspiré toute cette combinaison d'harmonies variées !

Quand vinrent soudain, dans l'enchaînement des mélodies les accords, plus connus des profanes, des *Anges dans nos campagnes*, je vis couler des larmes.

* * *

Sur la demande de Mgr Racicot, le père et le supérieur aimé du pensionnat, Mgr Bruchési voulut bien parler pour dire à toutes ces dames et ces demoiselles ce que cette *fête du souvenir* mettait de joie dans son âme.

« Le temps passe si vite, disait Monseigneur, comme il faut savoir en profiter. Aussi, bénies soient ces maisons pieuses

qui aident si puissamment nos jeunes filles à profiter de leur jeunesse.

« Les Sœurs de Charité du Bon-Pasteur, en fondant ce pensionnat, il y a vingt-cinq ans, voulaient sans doute faire leur part dans l'œuvre de l'éducation de nos jeunes filles. Elles pensaient aussi à se créer comme un courant de sympathie d'où leur viendraient des recrues pour l'œuvre si délicate et si belle, qu'à l'exemple du Bon Pasteur, elles poursuivent en venant en aide aux pauvres brebis blessées et meurtries par les brutales réalités de la vie.

« Elles ont réussi. A ce point de vue particulier le pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague a été un succès. Puisse-t-il l'être toujours ».

* *

Mgr l'archevêque profita volontiers de l'heureuse occasion, qui lui était offerte, pour rendre un nouvel hommage au zèle et à la bonté de cœur de son grand vicaire et évêque auxiliaire. Ce fut une joie très vive pour les Sœurs, pour les élèves et pour tous.

Depuis la fondation du pensionnat, Mgr Racicot en a été le directeur spirituel, il en est encore et en restera le supérieur particulièrement cher.

Le matin, à 9 heures, Mgr de Pogle avait dit la messe du jubilé, assisté de diacre et de sous-diacre.

Le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, qui suivit la grande séance que nous venons d'analyser, et qui fut donnée en présence de Nos Seigneurs Bruchési et Racicot, M. le curé Bélanger officiait avec diacre et sous-diacre.

Bref, ce fut un beau jour ; on en gardera, à Saint-Louis-de-Gonzague et dans beaucoup de nos meilleures familles, une douce mémoire : *Reminiscor !*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA FORCE DU ROSAIRE

LA force du Rosaire, a écrit le R. P. Feuillette, elle est surtout dans l'arme qu'elle nous met entre les mains. Notre arme, c'est cette couronne de grains entrelacés qui a si souvent excité les sourires et les sarcasmes de l'incrédulité. Et cependant, cette arme, entre les mains des associés du Rosaire, est une arme plus terrible et plus redoutable que toutes les forces du monde.

Partout nous voyons la Sagesse divine, dans ses œuvres, allier ce qu'il y a de plus infime à ce qu'il y a de plus élevé, et se servir des choses les plus humbles et les plus simples pour produire les plus grands effets. Une goutte d'eau traversée par un rayon de soleil, voilà plus qu'il n'en faut à Dieu, cet incomparable artiste, pour donner à notre regard ébloui les merveilles de l'arc-en-ciel, ou les splendeurs d'un soleil couchant ; un peu d'air mis en mouvement suffit à semer partout l'épouvante et la dévastation, à renverser les œuvres du temps comme les œuvres de l'homme. Dans l'ordre surnaturel, quelques gouttes d'eau font d'un enfant de ténèbres un enfant de lumière ; un peu de pain et quatre paroles font descendre sur notre pauvre terre le Roi de la création. Dieu fait de la force avec rien. Ainsi a-t-il fait pour le Rosaire. Ces grains de bois qu'il nous faut défendre du ridicule, nul ne pourra jamais dire ce qu'ils ont inspiré de courage, surmonté d'obstacles, édifié de vertus, terrassé d'ennemis, gagné de batailles, remporté de victoires. Il n'y eut jamais de bouclier plus résistant, d'épée mieux trempée.

C'est que ces grains qui ne sont rien par eux-mêmes, s'animent en quelque sorte et prennent la vie au souffle des prières sublimes qu'ils appellent, qu'ils sollicitent, et dont ils marquent comme le rythme et la cadence.

C'est d'abord cette prière ineffable tombée, il y a dix-huit siè-

cles, des lèvres de l'Homme-Dieu, l'Oraison Dominicale, le *Pater*, qui dit si bien à notre Père Céleste tous nos besoins, toutes nos détresses, tous nos désirs ; et puis la Salutation Angélique, l'*Ave*, cette sublime invocation à Marie composée par la piété commune de Gabriel, d'Elisabeth et de l'Église, commencée par l'Archange, poursuivie par la Mère du Précurseur, terminée par l'Église ; le *Pater* et l'*Ave*, le *Pater*, ce cri des enfants vers leur Père, l'*Ave*, ce cri des enfants vers leur Mère qui est au ciel.

Ces *Pater* et ces *Ave*, avec la disposition que leur donne le Rosaire, deviennent l'acte de foi le plus complet que vous puissiez faire, l'affirmation la plus solennelle de votre croyance. N'embrassent-ils pas tous les mystères chrétiens, toute la théologie ? Oui, le christianisme tout entier est bien dans ces quinze tableaux où Notre-Seigneur et sa sainte Mère nous apparaissent, unis dans leurs joies, dans leurs souffrances, dans leur gloire ; il est bien tout entier dans ce drame divin, où la vie de Jésus et de Marie se déroule dans les phases les plus saillantes de leur œuvre commune, dans la joie qui précède le fait de la rédemption, dans la douleur qui le consume, dans la gloire qui le couronne. La récitation du Rosaire est donc une affirmation complète de la foi du chrétien.

Tout chrétien doit affirmer sa foi. Saint Paul nous dit qu'il ne suffit pas de croire du fond du cœur, qu'il faut confesser de bouche sa croyance. Le Dieu qui l'a créé, le Dieu qui l'a racheté, l'homme doit le confesser publiquement ; il doit proclamer devant toute créature sa dépendance et sa soumission. Et cet hommage ne peut pas être un témoignage silencieux, un cri sans écho ; ce doit être un témoignage public, solennel, qui dépasse celui de la création de toute la distance qui sépare l'homme des autres êtres, les bienfaits qu'il a reçus des dons qui ont été faits aux autres créatures ; un témoignage qui prenne non seulement son cœur et son âme, mais son corps,

mais ses membres, mais ses sens, et les incline et les prosterne devant Dieu. Dites-vous que la récitation du Rosaire, celle surtout qui se fait publiquement dans ces exercices prescrits par le Souverain-Pontife, satisfait pleinement à ce devoir de l'affirmation chrétienne.

Et ces prières, ces *Pater* et ces *Ave*, n'en déplaise aux détractés et aux difficiles, oui, nous les répétons ; oui, nous ne nous lassons pas de les redire ; nous les redisons à outrance, parce que ces prières viennent du ciel et que jamais une intelligence, jamais un cœur d'homme n'en eussent composé de semblables, d'aussi ineffables ; nous les redisons, parce que ces prières si courtes disent tout, parce que ces prières si simples s'élèvent à tout, parce que ces prières si sublimes sont comprises par tous ; nous les redisons, parce que ce sont toujours les mêmes besoins et les mêmes fautes qui appellent les mêmes secours et le même pardon ; nous les redisons, parce que le cœur aime les instances et que Dieu se plaît à nous entendre prier ; nous les redisons, parce que, comme l'a dit un grand cœur, l'amour n'a qu'un mot qu'il reedit sans cesse sans le répéter jamais.

SŒURS DES SAINTS-NOMS DE JESUS ET DE MARIE

ELECTIONS

Le chapitre général des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie s'est terminé par l'élection des officières ; cette élection a eu lieu sous la présidence de Mgr l'archevêque, et a donné le résultat suivant : supérieure-générale, Mère Marie du Rosaire ; assistante-générale, Mère Thaïs de Saint-Joseph ; sous-assistante-générale, Mère Marie-Laurent ; dépositaire-générale, Mère Marie-Delphine ; secrétaire-générale, Mère Martin de l'Ascension.

NOUVEAUX DECRETS

L'ÉTOLE et la chape à Vêpres. — Par un récent décret, sous forme de réponse à l'évêque d'Alicante et en date du 30 mai 1905, la Sacrée Congrégation des Rites vient de réprover une fois de plus l'usage de « l'étole pour officiant à vêpres, » et cela malgré une coutume plus de deux fois centenaire, puisqu'elle remontait à l'année 1626. La même Congrégation, dans un décret général du 7 septembre 1816, avait déjà appelé cette pratique « un abus que les ordinaires des lieux devaient absolument abolir » ; et un autre décret du 29 novembre 1901 n'en excepte même pas le cas où les vêpres sont chantées devant le Saint-Sacrement exposé.

Le décret d'Alicante dont il est parlé ci-dessus, rappelle de plus, car c'était aussi la pratique, que l'on ne peut ni prendre, ni quitter la chape quand on est déjà au chœur ; d'où il résulte que l'usage de prendre la chape pour entrer au chœur, de la déposer après l'intonation du premier psaume et de la reprendre à *Magnificat* pour l'encensement est également condamné. Toutes les fois que l'on veut encenser à *Magnificat*, il faut donc prendre la chape dès le commencement des vêpres, comme le dit positivement le décret du 5 février 1895, pour ne la quitter qu'à la fin des vêpres et à la sacristie.

Indulgences. — Par décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 12 juillet dernier, N. S. P. le Pape a daigné accorder :

I. Une indulgence plénière, pour le jour de leur première communion, aux enfants qui, s'y étant préparés par la confession, auront en outre prié aux intentions du Souverain-Pontife ;

II. Une indulgence plénière à tous les parents de ces enfants,

jusqu'au troisième degré, qui assisteront à la pieuse cérémonie de la première communion, pourvu qu'eux aussi se soient confessés, qu'ils aient communiqué et qu'ils récitent des prières selon les intentions du Souverain-Pontife ;

III. Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines à tous les fidèles qui, au moins contrits, assisteront à la même cérémonie.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

L'ORDO DE 1906

L'ORDO *provinciae Marianopolitanae*, ainsi que « l'Ordo des offices chantés », pour l'année 1906, est maintenant en vente à l'archevêché et chez plusieurs libraires de Montréal.

On peut se procurer des exemplaires simplement brochés ; d'autres brochés avec pages perforées, à l'usage de ceux qui détachent les feuilles de l'ordo pour les conserver dans leur bréviaire ; et enfin des exemplaires cartonnés avec tranche rouge et titre en lettres d'or.

Le prix des Ordos est comme suit : Ordo relié, 35c. ; Ordo perforé, 30c. ; Ordo simplement broché, 25c. ; Ordo des chœurs, 15c.

Ceux qui retarderont de donner leur commande feront bien d'indiquer laquelle de ces catégories d'ordos ils veulent avoir, avec entente qu'à défaut des exemplaires indiqués la commande portera sur les exemplaires d'autres catégories.

Ceux qui achètent pour eux-mêmes doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou à un libraire ; ceux-là *seuls* qui font le commerce peuvent s'adresser aux imprimeurs, MM. Arbour & Dupont, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 25 octobre : Pensionnat de la Pointe-aux-Trembles.
 VENDREDI, 27 " Verdun.
 DIMANCHE, 29 " Saint-Joseph, Montréal.